

Corps, identités et technologies « par les nombres » dans l'imaginaire migratoire

Bodies, Identities and Technologies « By Number » in the Collective Imagination of Migration

Paola Diaz et Guido Nicolosi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5577>

DOI : 10.4000/socio-anthropologie.5577

ISSN : 1773-018X

Éditeur

Éditions de la Sorbonne

Édition imprimée

Pagination : 9-28

ISBN : 979-10-351-0342-2

ISSN : 1276-8707

Référence électronique

Paola Diaz et Guido Nicolosi, « Corps, identités et technologies « par les nombres » dans l'imaginaire migratoire », *Socio-anthropologie* [En ligne], 40 | 2019, mis en ligne le 08 janvier 2020, consulté le 16 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5577> ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.5577



Socio-Anthropologie est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Corps, identités et technologies « par les nombres » dans l’imaginaire migratoire

PAOLA DIAZ ET GUIDO NICOLSI

Prémisse

Ce numéro de la revue *Socio-anthropologie* a pour objectif d’ouvrir une discussion multidisciplinaire sur les implications socio-politiques et identitaires liées au processus de « numérisation » du phénomène migratoire auquel nous avons assisté depuis les vingt dernières années. Partant du constat que, dans les sociétés contemporaines, les identités sociales ne se constituent pas uniquement par la médiation des moyens traditionnels de coordination sociale, comme l’a été traditionnellement le droit (Habermas, 1997 ; Supiot, 2015), mais surtout par une médiation quantifiée – et ces dernières décennies aussi digitale – des relations et phénomènes sociaux, nous nous interrogeons sur la modification profonde du statut anthropologique de la « figure » du migrant et de l’imaginaire social lié à la migration provoquée par les représentations numériques concernant les migrations et les migrants.

Cependant, il faut également souligner que les processus représentationnels ne sont pas des épiphénomènes désincarnés. Au contraire, ces derniers se constituent dans des pratiques situées, dans les corps des femmes et des hommes et dans des processus matériels au moyen des outils, instruments et objets (Barad, 2003). En effet, comme on le verra, un aspect fondamental sur lequel se joue un enjeu social, anthropologique et politique décisif concerne les identités et les représentations des corps des migrants. Dans ce domaine, le « numérique » est devenu un véritable champ de bataille entre ceux qui veulent effacer les traces de l’identité des corps de migrants, vivants ou morts, et ceux qui veulent les reconstruire. Cette tension pointe le véritable enjeu : d’une part, l’effacement (par les migrants illégalisés¹ qui doivent effacer leurs traces ou les pouvoirs publics qui font disparaître les traces de leur mort, de leur disparition et de leur répression), et de l’autre la reconstruction des traces (du traçage des migrants dans des bases de données d’empreintes digitales à la difficile reconstruction, par des *forensic experts*, des traces des migrants morts et disparus).

Nous conjuguerons ici deux interprétations de la représentation numérique. D’un côté, la caractérisation du phénomène migratoire, ainsi que les identités des personnes en situation migratoire, se

¹ « Illégalisé » est un néologisme qui met en relief le caractère politique de la criminalisation des migrants.

constitue de plus en plus par des représentations chiffrées – nombre ou statistiques – qui ont un poids décisif dans les politiques migratoires, le débat public et la dénonciation des politiques anti-migrants pauvres et racialisés (Héran, 2017 ; Heller, Pécoud, 2018). Nous nommerons ce processus « représentation numérique par quantification ». D'autre part, les identités des migrants se constituent au travers des moyens technologiques de communication (technologies de l'information et de la communication, TIC) qui changent les caractéristiques des relations à distance et jouent un rôle central à tous les stades du processus migratoire. On nommera ce processus « représentation numérique par digitalisation ».

La représentation majoritairement quantifiée des sociétés et l'informatisation des phénomènes sociaux n'est pas nouvelle – elle date, au moins en Europe, du XVIII^e siècle (Supiot, 2015 ; Desrosières, 2008 ; Porter, 1995) – ; et, entre numérisation mathématico-statistique et numérisation informatique, il existe une connexion fondamentale. Le sociologue belgo-français Armand Mattelart a ainsi souligné la corrélation « épistémologique » et socio-politique entre ces deux dimensions du numérique (Mattelart, 2001) ; il soutient que « l'idée de société régie par l'information est pour ainsi dire inscrite dans le code génétique du projet de société inspiré par la mystique du nombre² ». Mattelart nous parle d'un « projet » culturel qui prend forme au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, et qui s'adosse aux mathématiques comme modèle de raisonnement et d'action efficace. L'algorithme en représente le concept fondamental et la Révolution française le processus politico-social qui en a historiquement sanctifié le culte moderne laïque, jusqu'à en faire la mesure de l'égalité des citoyens et des valeurs universelles.

Un exemple évident et radical de ce processus est la gestion des flux migratoires par les politiques de frontières (Mezzadra, 2019). Elles ont pris les allures d'une surenchère quantificatrice et technologique, ce que, dans d'autres domaines, De Gaulejac (2005) a nommé la « quantophrénie ». Les frontières maritimes et terrestres, devenues en partie des « frontières virtuelles », sont de plus en plus définies par des barrières numériques invisibles de géolocalisation et de communication (Ceyhan, 2006, 2010). Les universités et les centres de recherche, publics et privés, conçoivent des technologies numériques capables de contrôler les « risques » pour la sécurité nationale (terrorisme, trafics) et pour l'intégrité physique (santé) et identitaire des citoyens des États-nations de ce que l'on appelle le « Nord global ». Les infrastructures numériques, les *digital devices* omniprésents, les bases de données et les technologies numériques

² Mattelart A. (2001), *Histoire de la société de l'information*, Paris, Éditions la Découverte, p. 5.

de contrôle, ont amené à la reconfiguration radicale du concept même de frontières, à travers l'affirmation d'une culture du contrôle et de la surveillance (Lyon, 2001). Les frontières ne semblent plus contraintes à l'intérieur des limites géographiques nationales, mais s'étendent au-delà des États-nations par des procédures d'externalisation. L'Afrique constitue un exemple emblématique de cette délocalisation et de cette dématérialisation où, depuis quelques années, semble avoir explosé une véritable « fièvre de la biométrie³ ».

Comme nous l'avons vu, ni la quantification ni la réification des nombres ne sont des phénomènes nouveaux. En revanche, ce qui nous semble un phénomène récent et digne d'attention, spécifiquement dans les processus migratoires, c'est l'enchevêtrement entre médiatisation par quantification et quantification par médiatisation, dans le contexte d'une numérisation digitale croissante des relations sociales à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans ce dossier, nous voulons mettre en évidence la manière dont la numérisation de la migration, dans le double sens que nous avons signalé, joue aujourd'hui un rôle décisif et ambivalent dans les formes de sa réalisation et de sa représentation. Elle est en mesure de déployer un potentiel d'émancipation, de dénonciation et de « visibilité » important. En revanche, la numérisation peut aussi exercer un grand pouvoir désindividualisant, dématérialisant et bio-politique. Nous représentons graphiquement cette ambivalence comme suit :

3 De plus en plus de pays africains, principalement en Afrique occidentale, confient à des sociétés étrangères spécialisées le rôle de recenser la population, réformer les états civils et fabriquer des cartes d'identité biométriques. À l'intérieur de cette vague s'insère aussi le projet pharaonique de l'Organisation internationale des migrations (OIM) appelé Midas, système d'information, de recueil et d'analyse des données des migrants, déjà adopté dans 19 pays du monde, presque tous en Afrique subsaharienne. Les données recueillies sont centralisées dans un serveur à Niamey, capitale du Niger, le siège de la police. L'OIM ne peut pas y accéder, mais facilite la connexion avec d'autres « banques biométriques », dont celles du Pisces, « Terrorist Interdiction Programme » du département d'État américain, Interpol et Wapis (base de données de police criminelle UE). Ainsi, l'assistance humanitaire de l'OIM aux migrants est connectée avec l'identification et les contrôles aux frontières. Le Sahel (en particulier le Niger) semble être la zone géographique « chaude » identifiée par l'OIM pour des interventions biométriques importantes.



Le but spécifique de ce dossier est ainsi d'analyser, de manière critique et multidisciplinaire, les caractéristiques, tensions voire contradictions de ces deux processus différents, mais interconnectés : quantification et digitalisation, jouent aujourd'hui un rôle important dans les transformations des identités sociales des migrants et de la migration.

La numérisation comme quantification

La mise en nombre de la migration et du migrant permet d'avoir une vue d'ensemble ou synoptique de cette expérience en tant que phénomène objectif. Certes, la quantification n'est que l'une des méthodes – utilisée de longue date (Goody, 1979) – pour traduire nos expériences vécues dans des représentations objectivées de la vie et de ses entours, mais elle a pris une grande force depuis le XVIII^e siècle. Nous souhaitons montrer que le processus social de mise en forme de la vie sociale, au moyen des qualités (comme la catégorie d'immigré) et des quantités (comme les statistiques de flux migratoires), ouvre sur la factualisation de cette expérience, c'est-à-dire la constitution des faits et ainsi des données cumulables et comparables qui sont la base des *data* et *big data* et *datafied societies* (Van Es, Schäfer, 2017). À leur tour, ces données engendrent de nouvelles identités et de

nouvelles formes de subjectivation. Elles *make up people* comme le signale Hacking (2002), c'est-à-dire qu'elles engendrent de nouvelles catégories de personnes et de nouvelles classifications qui émergent de ces agrégations de données, comme, par exemple, « être un-e dubliné-e » en Europe ou un *Unaccompanied Alien Child* aux États-Unis. Il ne s'agit pas là d'une posture relativiste ; les expériences sociales et personnelles (ou le « monde », comme l'appelle Boltanski, 2009) existent avant les nombres qui les quantifient, mais ces expériences et ce monde sont – en partie – mis en forme et institutionnalisés par des catégories et des nombres, de manière que notre expérience-monde devienne une « réalité » objectivée (Boltanski, 2009).

Si la « vérité des faits » (Arendt, 2010) ainsi constituée peut être – sous certaines conditions – la base d'un débat pluraliste, quand les chiffres de la migration deviennent un argument politique pour des campagnes politiques, il est difficile de défendre l'idée qu'ils peuvent encore être un outil neutre jouant le rôle de référent externe des parties en conflit (Desrosières, 2014). Néanmoins, la légitimité de ces statistiques publiques peut provenir de la critique qu'elles sont à même de supporter pour ne pas devenir uniquement des chiffres officiels. La critique des statistiques publiques peut se situer au niveau de sa construction même (par exemple, la critique de la catégorie de « race » dans la statistique publique aux États-Unis) ; au niveau du type d'outil utilisé pour la construire (par exemple, l'indice de prix alternatif autrefois publié par la Confédération générale du travail en France) ; et enfin, au niveau de l'usage public de ces chiffres, qui peut justifier ou prétendre à la justification d'une politique publique (l'exemple le plus connu est l'usage des chiffres du chômage), d'une mesure internationale (la fermeture des frontières en raison des chiffres d'entrée des migrants dits « illégaux ») ou d'une campagne électorale (cela a été le cas récemment aux États-Unis, en Italie et également en France). Ainsi, la quantification n'est pas conservatrice ou émancipatrice en soi, mais à différents niveaux et dans des contextes différents (démocratiques, autoritaires, sécuritaires, etc.) ; elle exerce un pouvoir instituant plus ou moins légitime (auquel cas elle compte avec une certaine autorité), ou plus ou moins illégitime. Sur ce plan, il est possible de distinguer des effets anthropologiques et des effets politiques de la quantification.

Les effets anthropologiques se réfèrent à un changement dans le statut de l'expérience. Quantifier implique d'abord traduire l'expérience (Callon, 1986 ; Latour, 2006 ; Diaz, 2017) située des personnes singulières confrontées à des vécus particuliers dans des catégories qui permettent ensuite la mise en équivalence des dites expériences (Desrosières, 1995). C'est ce processus de catégorisation des étrangers en France, en tant qu'immigrés, que l'article de **Ouassim Hamzaoui** met en évidence dans ce dossier, ainsi que la catégorisation comme

« vulnérables » de certains habitants du camp de Calais, étudiés par **Marjorie Gerbier-Aublanc**. Il s'agit d'une opération sociale qui permet de mettre sur le même plan des entités en principe différentes. C'est la base de l'idée de démocratie représentative (« un homme – une femme – un vote »), de l'idée de justice (« à chacun son dû ») ou encore des sciences sociales. De fait, la notion de société, en tant qu'objet d'étude scientifique, est née de cette expérience moderne de mise en équivalence des personnes et situations – l'exemple classique, en sociologie, étant l'étude du suicide par Durkheim (Porter, 1995). Cette mise en catégories ouvre sur la possibilité de quantifier statistiquement, pour ensuite comparer, des situations que chacun d'entre nous vit comme uniques, incomparables et incommensurables, c'est-à-dire privées, intimes et subjectives. Et, comme nous l'avons noté plus haut, de ces agrégations quantifiées émergent également de nouvelles catégories de personnes (Mennicken, Espeland, 2019). Ce processus social de commensuration (Espeland, Stevens, 1998) implique une « désindexicalisation » qui décontextualise l'expérience de son ancrage quotidien et corporel, autrement dit c'est une opération analytique d'abstraction. Comme nous le savons, toute abstraction ne devient pas nécessairement une totale réification ni une aliénation, mais la mise en équivalence, nécessaire à la construction d'une vue synoptique, perd nécessairement de vue la texture narrative et située de l'expérience sociale. Ce sont ces effets de « perte », induits par la quantification, qui sont décrits dans les articles de **Léa Macias** et **Marjorie Gerbier-Aublanc**. À travers une longue ethnographie dans le camp de Zaatari, en Jordanie, **Léa Macias** montre que la gestion humanitaire par le nombre et les indicateurs chiffrés d'efficacité peuvent exercer une violence symbolique à l'encontre des réfugiés. Ils deviennent les pièces passives d'un engrenage qui répond plus au besoin de produire des indicateurs à destination des bailleurs de fonds qu'aux besoins des personnes qui habitent le camp et qui expriment leur incompréhension ou leur indignation. De son côté, l'article de **Marjorie Gerbier-Aublanc**, à travers son double travail d'ethnologue et de bénévole dans le camp de Calais, juste avant son démantèlement en 2016, restitue les apories d'un recensement associatif. L'objectif du recensement était de présenter un rapport chiffré des besoins des migrants aux autorités. Cela aurait pu servir d'argument et de preuve pour revendiquer un démantèlement dans de meilleures conditions que celles vécues auparavant en France lors d'opérations similaires. Néanmoins, le recueil des données reproduisant les catégories officielles, ressenties comme discriminatoires (par exemple la catégorie de « vulnérable » qui, en général, exclu les jeunes hommes célibataires), ou dénombant des besoins sans pouvoir les satisfaire, a confronté migrants et bénévoles à des tensions et conflits allant jusqu'au rejet du dispositif.

Ce processus de traduction produit une certaine réification et un effet de solidification – dans les mots de Latour (2006), une « minéralisation » – des pratiques sociales. Cette solidification des pratiques est nécessaire à un usage politique-administratif efficace, à une gestion et à un contrôle de la population, mais aussi à des quantifications qui permettent la mise en visibilité des injustices. Ce sont ces trois derniers aspects que nous appelons les effets politiques de la quantification.

D'abord, la quantification permet l'instrumentation même des décisions politiques, car, autrement, les appareils étatique et supra-étatique ne pourraient pas opérer dans des sociétés complexes, où les personnes, les ressources et les relations ne se développent plus uniquement dans le contact direct, dans un même temps et espace à petite échelle, mais par des médiations abstraites et virtuelles. D'ailleurs, la production publique des quantifications (au sens gouvernemental), quand elle n'est pas instrumentalisée, permet à la société civile d'obliger l'État à rendre des comptes et ne se réduit pas uniquement à un instrument de domination (Héran, 2017). L'article d'**Ouassim Hamzaoui** analyse ce processus d'instrumentation politique par quantification dans le cas de la politique d'intégration mise en place en France dans les années 1990. Il décrit ainsi la numérisation de l'immigration à travers l'élaboration d'une convention comptable permettant de mesurer le flux annuel d'immigration par la saisie informatique et statistique de la succession des inscriptions juridiques du processus migratoire, pour tenter de tracer la trajectoire des immigrés. Cette quantification des immigrés en France peut correspondre à une opération d'étatisation et de contrôle classique ouvrant sur un exercice du pouvoir administratif et, dans certaines conditions politiques, sur un exercice de domination, mais toute quantification étatique des migrants et de la migration ne peut pas être accusée de prime abord d'exercice panoptique de domination.

Toutefois, en ce qui concerne la migration internationale des migrants pauvres vers des pays « riches », dans les conditions actuelles de la mondialisation avec des pratiques extractivistes⁴ généralisées (Gago, Mezzadra, 2017), force est de constater que la mise en nombre des flux migratoires et des frontières a dérivé vers un déploiement des formes de gestion bio-politiques des corps, de la vie et de la mort des migrants (Foucault, 2004 ; Squire, 2017). Ceci se

4 Le modèle extractiviste ne doit pas être considéré seulement comme une activité d'extraction de matières premières, mais aussi comme un processus d'« accumulation par dépossession » (Harvey, 2003). Plusieurs auteurs ont alimenté la conceptualisation sur l'extractivisme, notamment, Gago et Mezzadra (2017) qui parlent d'« extractivisme étendu » c'est-à-dire un extractivisme allant au-delà de ses formes écologique et économique qui, en plus d'exproprier les richesses, est capable d'influencer les politiques publiques.

reflète dans la logique du tri des migrants désirables et indésirables, des migrants plus ou moins vulnérables et méritant une protection ou non, etc. (Agiar, 2008). Depuis au moins trois décennies, nous sommes témoins d'une fermeture de plus en plus stricte – et sélective – des frontières du Nord global (Mezzadra, Neilson, 2013), allant jusqu'à la militarisation des frontières, facteurs qui peuvent participer du « laisser mourir » et « laisser disparaître » des migrants aux bords des pays du Nord (Babels, 2017).

Dans ce contexte, se sont développées des procédures d'objectivation par la mise en catégories, en nombre et en carte, des migrations. Ces procédures réalisées par différents acteurs, le principal étant l'Organisation internationale de migrations (OIM) qui, depuis 2015, a établi le Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC⁵), visent à améliorer la qualité des données globales pour une meilleure gouvernance de la migration. De son côté, une agence comme Frontex (European Border and Coast Guard Agency⁶) développe une analyse des risques pour la sécurité de l'Union Européenne, basée sur des données chiffrées d'entrées, de flux et de corridors migratoires.

Si cette production des données est largement destinée au contrôle et à la répression de la migration dite illégale (Pécoud, 2015), il existe également des objectivations et des quantifications alternatives construites par des acteurs associatifs, ou par des chercheurs et chercheuses, pour rendre visible des situations considérées comme intolérables (discrimination, mort, disparition, encampement, etc.), et pour les dénoncer par la mobilisation collective dans l'espace public national et international. Ces actions collectives peuvent être lues à la lumière d'une longue tradition critique que Bruno, Didier et Prévieux (2014) ont nommé « stactivisme », un activisme au moyen des statistiques ou plus largement des quantifications critiques, alternatives ou inventives qui défient, concurrencent ou pluralisent les statistiques publiques.

Les travaux du réseau européen d'associations et d'activistes Migreurop illustrent la mobilisation critique de la quantification par la publication régulière d'un atlas de la situation migratoire en Europe qui « encarte » notamment les lieux d'enfermement des étrangers en Europe⁷ ; de même, pour la modélisation des données sur les naufrages et embarcations des migrants développée par l'équipe interdisciplinaire du Forensic Architecture basée au Goldsmiths de l'université de Londres⁸ et, auparavant, par la mise en nombre de la mort des migrants aux portes d'Europe par un cluster de journalistes réunis

5 En ligne : <https://gmdac.iom.int/about-gmdac>, consulté le 22/10/2019.

6 En ligne : <https://frontex.europa.eu/publications/?category=riskanalysis>, consulté le 22/10/2019.

7 En ligne : <http://www.migreurop.org/article2833.html>, consulté le 22/10/2019.

8 En ligne : <https://forensic-architecture.org>, consulté le 22/10/2019.

dans le projet The Migrant Files⁹, autant d'exemples européens de cette objectivation par quantification anti-establishment migratoire.

Ainsi, la représentation quantitative du monde permet de rendre visibles des problèmes, drames ou crimes, comme la mort en masse des migrants en Méditerranée, mise en évidence par Migrant Files avant que l'OIM instaure le Missing Migrant Project en 2014. En même temps, la réalité quantifiée – publique, officielle ou alternative – oblitère des aspects de l'expérience-monde. À ceci répond, par exemple, le projet inter-associatif « Missing at the Border. Des personnes pas des nombres¹⁰ », qui pointe de manière explicite cet effet d'effacement par les nombres de l'expérience sensible de la disparition d'un être cher, en rassemblant des témoignages de familles de migrants disparus aux portes de l'Europe.

Un exemple très parlant de l'effet politique de la mise en nombre est le pouvoir biopolitique exercé au moyen de la mesure, par l'État, du corps de l'étranger. **Valérie Souffron**, dans son article sur les controverses médicales relatives au dispositif d'évaluation de l'âge des mineurs isolés étrangers (MIE) en France, nous livre un cas d'étude exemplaire de l'incarnation dans le *bios* des politiques migratoires passant par la mise en nombre (mesure) des os des migrants au moyen des tests osseux pour l'identification des jeunes étrangers. Très controversés dans le milieu médical, ces tests ne sont pas concluants, néanmoins ils continuent de fabriquer la « preuve » de majorité ou de minorité aux yeux des autorités françaises. Cet article montre bien les conflits entre le corps médical et ses instruments, et l'instrumentalisation politique des « preuves » scientifiques de l'âge, l'enjeu étant de discriminer entre les jeunes migrants ayant droit à la protection de l'État français et ceux qui s'en voient exclus.

La numérisation par digitalisation a elle aussi, et conjointement à la quantification, des effets politiques ambivalents et parfois contradictoires. D'une part, elle a un grand pouvoir désindividualisant, dématérialisant et de contrôle biopolitique. Par exemple, la mise en place des dispositifs biométriques avancés de traçage des catégories de migrants « illegalisés », comme l'empreinte digitale, contribue à ce que les acteurs associatifs et humanitaires la considèrent comme une vraie « chasse au migrant » concrétisée dans la procédure Dublin¹¹ ; de même pour le recours systématique à l'enfermement, dit administratif, des migrants en Europe. D'autre part, les mêmes ressources

9 En ligne : <https://www.themigrantsfiles.com>, consulté le 22/10/2019.

10 En ligne : <https://missingattheborders.org/fr>, consulté le 22/10/2019.

11 La Procédure Dublin II (2003) et III (2013), auparavant Convention Dublin (1990), est un règlement européen qui détermine quel État membre de l'Union européenne est responsable du traitement d'une demande d'asile. En ligne : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum/examination-of-applicants_en, consulté le 22/10/2019.

et outils numériques sont utilisés à des fins opposées : recherche et sauvetage des migrants en danger de mort aux frontières, recherche des migrants disparus, réunification familiale, constitution des communautés diasporiques, etc. Ce sont ces tensions, contradictions et apories que nous allons maintenant examiner.

Numérique et digitalisation de la migration

Dans son œuvre classique *Sociologie et Géographie* (1966) Pierre George définit « l'homme habitant¹² » comme un « individu en mouvement ». Paul Vidal de La Blache (1922) nous dit que la population humaine est un « phénomène en marche ». Cette « condition ontologique » de la mobilité humaine nous impose de penser la migration humaine comme un phénomène anthropologique de base. Toutefois, et justement du fait de ce caractère universel de la mobilité, la migration est souvent considérée comme un phénomène archaïque. Cependant, ce serait une grave erreur d'interpréter la persistance dans le temps du phénomène migratoire dans les termes d'une présumée immuabilité. Au contraire, son caractère principal réside justement dans sa plasticité, dans sa capacité à se transformer pour s'adapter, même soudainement, aux conditions environnementales, historiques et sociales. Dans ce sens, les migrations continuent de nous étonner et de défier notre capacité à définir et à comprendre les phénomènes sociaux, de même que nos instruments d'analyses et d'interprétation.

Ce phénomène « antique » a pris aujourd'hui de nombreux traits pouvant se rapporter à la modernité « tardive » ou « radicale » (Giddens, 1990). De manière également radicale et dramatique, elle exalte certains processus en acte dans la société contemporaine. En particulier, la migration est de plus en plus caractérisée d'un point de vue technologique. Dans le cadre des contextes migratoires, le recours aux nouvelles technologies a pris de l'ampleur et de l'importance dans chacune des différentes phases du processus, et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les technologies de la communication. Cela ne devrait d'ailleurs pas nous surprendre, car entre mobilité et communication il existe un rapport fondamentalement anthropologique. Communiquer a toujours été un processus fondé sur la mobilité des personnes et des objets. La dématérialisation de l'information et des processus communicatifs a rendu structurellement indépendantes ces deux variables : nous pouvons communiquer sans déplacer des choses ou des personnes. Mais, étant donné que les besoins d'intégration sociale et affective restent fondamentalement constants, une proportionnalité sociologique dans les relations

¹² La notion d'homme-habitant souligne en effet l'importance des relations entre homme et environnement déterminées par des conditions historiques et naturelles.

fonctionnelles entre mobilité et communication immatérielle persiste dans le temps. Majeure est la mobilité, majeure est la nécessité de communication immatérielle. Cela advient dans les contextes locaux de la quotidienneté, et surtout dans le cadre des formes radicales de délocalisation. La dynamique activée est aussi simple que puissante : *disembedding/re-embedding* (Giddens, 1991).

L'aspect très important que nous voulons toutefois mettre en évidence ici est que le contraire est également vrai. C'est-à-dire que majeur est le développement de la communication immatérielle et majeure est la mobilité produite. Cet aspect, apparemment contre-intuitif, a été fortement soutenu et mis en évidence par le philosophe Pierre Lévy (1997), mais il est également supporté par d'innombrables évidences empiriques : notre société est la société des nouvelles technologies de la communication, mais c'est aussi la société qui connaît les taux de mobilité physique les plus élevés de l'histoire. Pour Lévy, en effet, l'accélération des deux phénomènes est liée à la même vague de virtualisation (comme « détachement d'un milieu particulier ») : ceux qui utilisent le plus les technologies de la communication sont également ceux qui se déplacent le plus et qui rencontrent le plus de personnes en chair et en os. Entre mobilité physique et communication immatérielle il n'existe pas de contradiction, mais plutôt un soutien réciproque.

D'ailleurs, comme le soutient Licoppe (2012), un monde fortement connecté comme le nôtre a fait naître une forme de présence nouvelle, qui échappe aux constructions de la dichotomie classique présence-absence. À l'idée de la co-présence comme modèle prototypique de l'interaction sociale et comme pièce fondamentale pour la construction des relations affectives, émotives et sociales, Licoppe oppose un modèle dans lequel le lien social se construit à travers des modalités multiples de communication : la « présence connectée ». Un modèle dans lequel la rencontre en co-présence peut coexister sur le même plan qu'un échange communicatif « immatériel » (lettre, téléphone, SMS, Whatsapp, Skype, courriel, etc.). Dans cette perspective, nous dit Licoppe, la présence n'est plus opposée à l'absence, mais au silence. Pour cette raison, le rapport entre les nouveaux médias et les migrations a une valeur heuristique essentielle et encore relativement peu explorée.

Médias et migration : de la « double absence » à la « double présence » ?

Certains auteurs ont compris depuis longtemps le sens et la valeur de la relation médias/mobilité. C'est le cas de Ulf Hannerz (2001), par exemple, qui focalise son attention sur les dynamiques activées par le processus d'« interconnexion du monde ». Il souligne aussi

l'intérêt analytique pour ce que l'on appelle les « cultures diasporiques » (Appadurai, 2012). Dans cette lecture, médias et migration se révèlent inextricablement connectés. Arjun Appadurai insiste sur l'importance assumée dans les processus de globalisation par les « ethnoscares » et par les « médiascares ». Les premiers se réfèrent aux « panoramas des personnes qui forment le monde muable dans lequel nous vivons, [...] immigrés, réfugiés, exilés, travailleurs invités et autres groupes et individus mobiles¹³ », les seconds, en revanche, se réfèrent clairement à la circulation par médiation électronique de sons et d'images. Appadurai insiste sur l'importance des « médiascares » dans le fait de définir la manière dont les personnes « en mouvement » rencontrent ces sons et ces images qui circulent à l'échelle globale. Les implications sur les identités de groupe sont décisives : de jeunes migrants qui consomment des produits médiatisés occidentaux à échelle globale, d'autres qui optent pour ceux qui sont en mesure d'évoquer des appartenances plus ou moins idéalisées ou radicales de type communautariste, des communications interpersonnelles qui soutiennent des liens familiaux à distance. La gamme de fonctions réalisées par les médias traditionnels ou numériques est ample et variée, mais toujours de grande importance.

Shaun Moores (2012), dans son programme de définition d'une étude des médias qui ne soit pas média-centrique, rappelle l'essai de Clifford (1997) sur les cultures-en-voyage, et insiste sur la possibilité fournie par les médias contemporains de réaliser l'expérience d'« habiter-en-voyage ». Pour Clifford, la globalisation comporte un nouvel « import-export » culturel qui impose une réflexion après-coup des concepts traditionnels d'habitation et de frontière dans un monde de plus en plus caractérisé par des flux d'hommes, d'images, de symboles, etc. Cela ne conduit pas à supposer la fin d'un monde fait d'habitudes, d'attachements, d'appartenances, de lieux ou d'affectivités ; cela signifie simplement mettre l'accent sur le fait que le monde a pris une configuration beaucoup plus dynamique que par le passé et que ce dynamisme est aussi bien matériel (le déplacement de corps et d'objets à travers les lieux), qu'immatériel (un mouvement interne/externe d'images et de communications). Cette nouvelle configuration touche tout le monde et concerne les grandes mobilités (migrations) comme les petites mobilités quotidiennes. Les nouveaux médias numériques se présentent comme une infrastructure (ce n'est pas la seule, il suffit de penser aux moyens de transport) fondamentale de cette nouvelle configuration.

Dans cette même direction, Urry (2000, 2007) fait appel à une sociologie qui sache « aller au-delà des sociétés », en reconnaissant

¹³ Appadurai A. (2012), *Modernità in polvere. Dimensioni culturali della globalizzazione*, Milan, Cortina, p. 33.

la porosité des frontières (locales et nationales) traditionnelles, une sociologie qui sache lire le « social comme mobilité ». Il identifie cinq formes de mobilités interdépendantes :

- les déplacements physiques des corps ;
- le mouvement physique des objets ;
- les voyages imaginatifs (à travers les médias traditionnels) ;
- les voyages virtuels (à travers les nouveaux médias numériques) ;
- le voyage de la communication mobile.

À partir de cette liste, le rôle central qu'Urry reconnaît aux médias, et en particulier aux nouvelles technologies numériques de la communication, semble évident. Plus récemment, en France, les travaux de Dana Diminescu ont mis en évidence l'impact énorme du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les dynamiques du monde migrant. La valeur de ses travaux nous a poussé à leur donner une place dans ce numéro, sous la forme d'un entretien avec l'auteure. **Dana Diminescu** nous y expose comment les TIC ont favorisé la définition d'un nouveau lien entre le migrant, la communauté d'origine et la communauté d'accueil. Cette nouvelle condition a érodé un imaginaire symbolique hégémonique fondé sur l'image du migrant comme sujet déraciné, pour en soutenir au contraire un autre, basé sur la figure du migrant comme sujet connecté (Diminescu, 2008, 2010). Dana Diminescu souligne également comment les technologies numériques réussissent à satisfaire le besoin de réduction des distances, de rapprochement de ce qui est lointain (la compulsion à la proximité) des sujets migrants. En outre, aspect non secondaire, l'architecture communicationnelle la plus caractéristique des TIC, le réseau, s'adapte très bien à la structure sociale qui caractérise l'expérience spécifique de la diaspora migrante. En réalité, toutes les phases et les dimensions principales de l'expérience migratoire ont été fortement redéfinies par l'arrivée des TIC. Jusqu'à des temps récents, le « principe organisateur de toute une réflexion théorique sur les populations en mouvement » a toujours été celui de la « rupture » et de la « contraposition ». Il suffit de penser à l'hégémonie culturelle réalisée par la pensée de Abdelmalek Sayad (1999) et par son principe de la « double absence ». Pour Sayad, la « science de l'émigration » doit être toujours entendue comme une science de l'absence. Selon le philosophe et sociologue algérien, en effet, émigrer signifie toujours faire les comptes avec une double lacération : celle qui se provoque dans la société de départ et celle qui se réalise dans la société d'accueil à cause de la marginalisation discriminatoire subie. Ce paradigme interprétatif, qui a fortement influencé les études post-coloniales sur les processus migratoires, serait peut-être aujourd'hui partiellement intégré dans une perspective qui prend également en compte les profondes transformations qui ont marqué

le monde de la mobilité grâce aux innovations récentes et radicales dans le secteur des transports et de la communication. Diminescu affirme aussi que cette lecture qui présente le migrant, toujours et dans tous les cas, comme un sujet en équilibre entre un sentiment de perte (de l'authenticité) et une aspiration frustrée (à la modernisation), n'est plus en mesure de rendre compte de la complexité – qui s'est créée petit à petit en mûrissant à l'intérieur des attentes – des motivations et des parcours migratoires. Les migrants se présentent comme des sujets qui montrent une grande capacité dans la création et le maintien de liens avec les pays d'accueil, comme avec celui de départ, et les TIC ont représenté un important amplificateur de ces capacités relationnelles. Les réseaux sociaux en particulier peuvent contribuer au développement de nouveaux liens, plus ou moins subtils, mais aussi devenir pour les migrants un instrument de contact avec les pays d'origines ; ils peuvent servir à maintenir ou redécouvrir de vieux liens parentaux et amicaux et à en construire de nouveaux. C'est ce que soutiennent, par exemple, Hiller et Franza, qui soulignent comment les moyens d'information aident à « développer de nouveaux liens », c'est-à-dire à favoriser l'intégration dans le pays d'accueil, entendue comme « création de rapports avec les sujets et avec le contexte socioculturel avec lequel l'expérience migratoire porte à se confronter¹⁴ ». D'un autre côté, les nouvelles technologies permettent de « cultiver et redécouvrir de vieux liens » c'est-à-dire, avec les mots de Caselli, « continuer à connaître et s'appropriier (ou bien apprendre, dans le cas des migrants de deuxième génération) les traditions, la culture et la vie du pays d'origine¹⁵ ». Les deuxièmes et les troisièmes générations, en outre, à travers le développement et l'appropriation d'une identité mixte et composite, peuvent agir comme « pont entre culture d'origine et culture de destination » en utilisant « le web aussi bien pour affirmer sa propre subjectivité que pour faire connaître aux autres l'autre culture¹⁶ ».

D'ailleurs, même la préparation et l'organisation du voyage, l'orientation dans les espaces migratoires, la planification des rencontres, etc., sont tous des passages fortement reconfigurés par l'usage des TIC. D'une manière générale, les technologies numériques ont favorisé le développement de nouvelles « tactiques » (De Certeau, 1990) pour la mobilité, pour la survie, pour l'intégration et pour le maintien des liens avec la société de départ. Un exemple important de ce genre de tactique nous est donné par Mirca

14 Hiller H., Franza T. (2004), « New Ties, Old Ties, and Lost Ties: The Use of The Internet in Diaspora », *New Media and Society*, 6/6, p. 731-752, p. 742.

15 Caselli M. (2009), *Vite transnazionali? Peruviani e peruviane a Milano*, Milan, Franco Angeli, p. 62.

16 Celato S. (2009), « Cross Generation e Social Network », dans Visconti L. M., Napolitano E. M. (dir.), *Cross Generation Marketing*, Milan, Egea, p. 96.

Madianou et Daniel Miller (2012) dans leur étude sur le rôle des nouveaux médias dans la redéfinition des familles transnationales. Cette recherche met en évidence à quel point la diffusion des nouvelles technologies numériques, des réseaux sociaux, de Skype et des webcams a profondément modifié le cadre relationnel des familles transnationales. Elles ont ainsi radicalement transformé la perception et la configuration émotionnelle de ceux qui migrent (en particulier les mères qui laissent leurs enfants au pays). Ce changement n'a pas toujours un impact aussi fort sur le versant émotionnel que ceux qui restent au pays (en particulier les enfants en bas-âge). Mais, certainement, cette étude ethnographique en profondeur et sur une longue période, rend évident le fait que les nouveaux médias sont une partie essentielle du cadre de l'expérience dans lequel prennent forme les relations familiales des migrants. De manière plus stricte, nous pouvons dire que dans les situations « extrêmes » de séparation dictées par la condition d'éloignement obligé, les médias deviennent constitutifs des relations effectives instaurées à distance. D'ailleurs, le concept de transnationalisme¹⁷ a mis en discussion les concepts traditionnels de communauté, nationalité et citoyenneté, associés à l'appartenance à un lieu géographique bien défini. Les nouveaux immigrés créent et reproduisent des relations sociales composites, en connectant les sociétés d'origine et d'arrivée dans une sorte de « troisième espace » (Bhabha, 1997) qui traverse les frontières géographiques, culturelles et politiques et offre la possibilité de maintenir et de développer des relations multiples (familiales, économiques, sociales, culturelles et politiques).

La grande importance accordée à toutes ces questions est confirmée par l'émergence graduelle, et significative, au cours de ces dernières années d'un véritable cadre conceptuel de référence que certains auteurs ont même tenté de présenter comme un véritable domaine d'études cohérent : *digital migration studies* (Leurs, Smets, 2018). Il s'agit bien sûr d'un domaine interdisciplinaire en rapide développement qui a récemment conçu un répertoire original : « connected migrants » ou « e-diasporas » (Diminescu, 2008), « digital diasporas » (Brinkerhoff, 2009 ; Everett, 2009 ; Gajjala, 2008), « transnationalism on line » (Sahoo, de Kruijf, 2014), etc. McGregor

¹⁷ Comme le remarque Dufoix (2003), un nombre croissant de chercheurs sur les migrations et ethnicités venant d'horizons disciplinaires différents, ont pris en compte cette perspective globale et transnationale. Des concepts et mots comme « transnationalisme » et « diaspora » représentent les principales émergences terminologiques de ce nouveau regard sociologique sur les migrations qui tend à considérer les sujets et les groupes migrants non plus uniquement en rapport avec les contextes de destination, mais comme insérés activement dans des espaces physiques et sociaux plus amples et diversifiés, parmi lesquels la société de provenance a, sans aucun doute, un rôle privilégié. Tarrius (1995) avait, quant à lui, analysé ce processus dans les termes d'une construction d'un « territoire circulaire ».

et Siegel (2013). Ces travaux ont particulièrement mis l'accent sur le rôle des médias sociaux, en croisant le domaine interdisciplinaire de la géographie des médias (Adams *et al.*, 2017 ; Fast *et al.* 2018).

Il est évident que toutes les étapes du processus migratoire sont fortement connotées sur le plan technologique. Le voyage des migrants dépend en grande partie de leur familiarité avec les objets portables pour la production et la réception d'une information essentielle voire vitale. Le smartphone est souvent pour les migrants tout ce qu'ils emportent avec eux, et constitue leur seul lien avec ce qu'ils laissent derrière eux et avec ce qui les attend. Pour cette raison, nous avons jugé important de nous étendre sur une recherche qui enquête sur ce rôle du téléphone portable dans l'intensification des échanges transnationaux. Ainsi, l'article de **Laura Guerin** présente une argumentation sur l'omniprésence du dispositif dans les résidences sociales de travailleurs migrants. Une omniprésence qui s'accompagne, de plus, d'une inscription dans l'espace du logement, voire d'une transformation des pratiques spatiales.

L'intégration/non-intégration dans les sociétés d'accueil (ou de rejet) est également définie par l'utilisation experte des médias numériques qui ont grandement contribué à redéfinir de nouvelles « communautés imaginées » (Anderson, 1983) en participant à l'annulation ou à la réduction des distances physiques et symboliques entre les migrants et leurs sociétés d'origine, comme le soulignent les articles de **Magali Ballatore** et **Maria Antonietta Impedovo** et l'article de **Matthieu Demory** et **Nouran Gad**. La perception de ce que les migrants contemporains considèrent comme « chez eux » a, en partie, changé. Les nouveaux médias peuvent favoriser une géographie différente de l'affectivité et de l'attachement, devenue plus changeante et mobile. Ainsi, les nouvelles plateformes médiatiques redéfinissent la notion de famille migrante, comme le montre l'article de **Rut Bermejo** et **José Manuel Sánchez-Duarte**. Ils nous mettent aussi en garde sur la nécessité d'analyser les différences générationnelles entre « natifs » et « immigrés » numériques. En revanche, dans les médias sociaux, de nouvelles formes d'appartenance et d'identité migrantes ainsi qu'autochtones, dans certains cas radicales et violentes, ont été définies (Nicolosi, 2017) : terrorisme, discours de haine, etc. En Italie, par exemple, avec la formation du gouvernement Lega-M5S, la violence culturelle des discours de haine est devenue une forme cynique et ambiguë de communication publique et institutionnelle. C'est ce qui ressort par exemple de la campagne sur la « fermeture des ports » lancée en 2018 par le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini (Lega) et soutenue par le ministre des Infrastructures Danilo Toninelli (M5S). A contrario, les nouveaux médias peuvent aussi être des instruments importants pour soutenir les causes humanitaires dans le monde, en favorisant par exemple un sentiment

d'empathie émotionnelle avec les réfugiés. Le cas le plus évident a été récemment fourni par le United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) avec son programme de *Virtual Reality* (VR) : de courts films 3D proposent une expérience immersive dans la vie déchirante des camps de réfugiés. Les médias sociaux peuvent également soutenir des formes importantes de « sociabilité numérique » dans la vie quotidienne des migrants. Dans son article, **Évelyne Barthou** montre comment ceux-ci constituent à la fois une ressource, permettant de supporter l'éloignement physique, mais impliquent aussi des tensions et se révèlent parfois être des outils de contrôle social ou religieux. Ils permettent enfin d'analyser les identités plurielles et les logiques de subjectivation de ces jeunes. Les stratégies de déconnexion, par exemple, montrent bien les capacités de mise à distance et de réflexivité développées de nombreux migrants.

Les médias numériques offrent enfin aux migrants la possibilité d'une autoproduction médiatique et nous donnent la possibilité de produire des contre-discours, comparés à ceux véhiculés de manière « allocutive » (Van Dijk, 2012) par les médias traditionnels qui ont trop souvent présenté un agenda construit autour d'une narration émergente, désindividualisée et dématérialisée qui a fini par créer des prophéties dramatiques qui s'autoréalisent (Nicolosi, 2017). Dans leur article, **Romain Leconte, Étienne Toureille et Claude Grasland** nous offrent une analyse intéressante des dynamiques spatio-temporelles de mise sur l'agenda médiatique de la question migratoire dans un corpus de presse en ligne, mondial et multilingue. Ces dynamiques conduisent à identifier l'émergence d'une crise géopolitique globale dans une démarche attentive à la production des imaginaires géographiques et aux changements d'échelle.

En conclusion, la numérisation a des effets ambivalents et parfois contradictoires. Notamment, du fait de l'enchevêtrement entre médiatisation par quantification et quantification par médiatisation, qui a un grand pouvoir désindividualisant, dématérialisant et de contrôle biopolitique. Ce pouvoir a des retombées très matérielles et même tragiques sur « la chair et le sang » des sujets. Toutefois, la numérisation ouvre pour les migrants plusieurs perspectives et possibilités d'émancipation et d'intégration qui méritent d'être approfondies. Les contributions que nous présentons dans ce numéro de *Socio-anthropologie* visent à analyser ces ambivalences et à en comprendre les risques et les opportunités pour les libertés et les identités des migrants.

Bibliographie

- Adams P., Cupples J., Glynn K., Jansson A., Moores S. (2017), *Communication/Media/Geographies*, New York, Routledge.
- Agier M. (2008), *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.
- Anderson B. (1983), *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, New York, Verso.
- Appadurai A. (2012), *Modernità in polvere. Dimensioni culturali della globalizzazione*, Milan, Cortina.
- Arendt H. (2010 [1964]), « Vérité et politique », dans Id., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.
- Babels (dir.) (2017), *La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier, commémorer*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin.
- Barad K. (2003), « Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 28/3, p. 801-831. DOI : 10.1086/345321.
- Bhabha H. (1997), *Nazione e Narrazione*, Rome, Meltemi.
- Boltanski L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Brinkerhoff J., (2009), *Digital Diasporas: Identity and Transnational Engagement*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bruno I., Didier E., Prévieux J. (2014), *Statactivisme*, Paris, La Découverte.
- Callon M. (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/27889913>.
- Caselli M. (2009), *Vite transnazionali? Peruviani e peruviane a Milano*, Milan, Franco Angeli.
- Celato S. (2009), « Cross Generation e Social Network », dans Visconti L. M., Napolitano E. M. (dir.), *Cross Generation Marketing*, Milan, Egea.
- Ceyhan A. (2010), « Les technologies européennes de contrôle de l'immigration. Vers une gestion électronique des "personnes à risque" », *Réseaux*, 159/1, p. 131-150. DOI : 10.3917/res.159.0131.
- Ceyhan A. (2006), « Enjeux d'identification et de surveillance à l'heure de la biométrie », *Cultures & Conflits*, 64, p. 33-47. DOI : 10.4000/conflits.2176.
- Clifford J. (1997), *Routes: Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Cambridge, Harvard University Press.
- De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard.
- De Gaulejac V. (2005), *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Seuil.
- Desrosières A. (1995), « Classer et mesurer : les deux faces de l'argument statistique », *Réseaux*, 71, p. 11-29. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-1995-3-page-11.htm>.
- Desrosières A. (2008), *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique*, vol. 1, Paris, Mines ParisTech-les Presses.
- Desrosières A. (2014), *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte.

- Diaz P. (2017), « Les chemins de la publicisation de la torture au Chili », *SociologieS*. En ligne : <http://journals.openedition.org/sociologies/6281>.
- Diminescu D. (2008), « The Connected Migrant: An Epistemological Manifesto », *Social Science Information*, 47/4, p. 565-579.
- Diminescu D. (dir.) (2010), « Les migrants connectés, T.I.C., mobilités et migrations », *Réseaux*, 159, 2010.
- Dufoix S. (2013), « Diasporas: Historical and Conceptual Analysis », dans Ness I. (dir.), *Encyclopedia of Global Human Migration*, Oxford/Malden, Wiley/Blackwell, vol. III, p. 1220-1228.
- Espeland W. N., Stevens M. L. (1998), « Commensuration as a Social Process », *Annual Review of Sociology*, 24/1, p. 313-343.
- Everett A. (2009), *Digital Diaspora: A race for Cyberspace*, Albany, State University of New York Press.
- Fast K., Jansson A., Lindell J., Bengtsson R. L., Tesfahuney M. (2018), *Geo-media Studies. Spaces and Mobilities in Mediatized Worlds*, New York, Routledge.
- Foucault M. (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1976-1979*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil.
- Gajjala R. (2008), « South Asian Technospaces and "Indian" Digital Diasporas », dans Gajjala R., Gajjala V. (dir.), *South Asian Technospaces*, New York, Peter Lang, p. 37-48.
- Gago V., Mezzadra S. (2017), « A Critique of the Extractive Operations of Capital: Toward an Expanded Concept of Extractivism », *Rethinking Marxism*, 29/4, p. 574-591. DOI : 10.1080/08935696.2017.1417087.
- George P. (1966), *Sociologie et géographie*, Paris, Puf.
- Giddens A. (1990), *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- Giddens A. (1991), *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press.
- Goody J. (1979), *La raison graphique. Domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- Habermas J. (1997), *Droit et démocratie. Entre fait et normes*, Paris, Gallimard.
- Hacking I (2002), *Historical Ontology*, Cambridge/Londres, Harvard University Press.
- Hannerz U. (2001), *La diversité culturelle*, Bologne, Il Mulino.
- Harvey D. (2003), *The New Imperialism*, Oxford, Oxford University Press.
- Heller C., Pécoud A. (2017), « Compter les morts aux frontières : des contre-statistiques de la société civile à la récupération (inter)gouvernementale », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], 33/2-3, p. 63-90. DOI : 10.4000/remi.8732.
- Héran F. (2017), *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*, Paris, La Découverte.
- Hiller H., Franza T. (2004), « New Ties, Old Ties, and Lost Ties: The Use of The Internet in Diaspora », *New Media and Society*, 6/6, p. 731-752. DOI : 10.1177/146144804044327.
- Latour B. (2006), « Les "vues de l'esprit". Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », dans Akrich M., Callon M., Latour B. (dir.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech Les Presses.

- Leurs K., Smets K. (2018), « Five Questions for Digital Migration Studies: Learning From Digital Connectivity and Forced Migration In(to) Europe », *Social media + Society*. DOI : 10.1177/2056305118764425.
- Levy P. (1997), *Il virtuale*, Milan, Raffaello Cortina Editore.
- Licoppe C. (2012), « Les formes de la présence », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 1, p. 2-17. DOI : 10.4000/rfsic.142.
- Lyon D. (2001), *Surveillance Society: Monitoring Everyday Life*, New York, Open University Press.
- Mattelart A. (2001), *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte.
- Madianou M., Miller D. (2012), *Migration and New Media. Transnational Families and Polymedia*, Londres, Routledge.
- Mennicken A., Espeland W. N. (2019), « What's New with Numbers? Sociological Approaches to the Study of Quantification », *Annual Review of Sociology*, 45, p. 223-245. DOI : 10.1146/annurev-soc-073117-041343.
- Mezzadra S. (2019), « Sealing Borders? Rethinking Border Studies in Hard Times », *Working Paper Series B/ORDERS IN MOTION*, 3, Francfort-sur-l'Oder. DOI :10.11584/B-ORDERS.3.
- Mezzadra S., Neilson B. (2013), *Border as Method or The Multiplication of Labor*, Durham/Londres, Duke University Press.
- McGregor E., Siegel M. (2013), « Social Media and Migration Research », *UNU-MERIT Working Papers Series*, 68.
- Moore S. (2012), *Media, Place and Mobility*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Nicolosi G. (2017), *Lampedusa. Les damnés de la mer*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Pécoud A. (2015), *Depoliticising Migration. Global Governance and International Migration Narratives*, Basingstoke, Palgrave.
- Porter T. M. (1995), *Trust in Number. The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, New Jersey, Princeton University Press.
- Sayad A. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- Sahoo A., De Kruijff J. (dir.) (2014), *Indian Transnationalism Online*, Surrey, Ashgate Publishing.
- Squire V. (2017), « Governing migration through death in Europe and the US: Identification, burial and the crisis of modern humanism », *European Journal of International Relations*, 23/3, p. 513-532. DOI : 10.1177/1354066116668662.
- Supiot A. (2015), *La gouvernance par les nombres*, Paris, Fayard.
- Tarrius A. (1995), « Spazi circolatori e spazi urbani. Differenze tra i gruppi migranti », *Studi Emigrazione*, 118, p. 247-261.
- Urry J. (2000), *Sociology Beyond Societies: Mobilities for the Twenty-first Century*, Londres, Routledge.
- Urry J. (2007), *Mobilities*, Cambridge, Polity Press.
- Van Dijk J. (2012), *The Network Society*, Londres, Sage.
- Van Es K., Schäfer M. T. (2017), *The Datafied Society. Studying Culture Through Data*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Vidal de la Blache P. (1922), *Principes de géographie humaine*, Paris, Librairie Armand Colin.